

Compte-Rendu de Conseil Municipal

Jeudi 31 Juillet 2019, à 19h45

Ordre du Jour :

- Vente 16 m2 et régularisation cadastre
- Recrutement d'un agent recenseur
- Modification restructuration de la Compétence garderie scolaire aux Communes au 1^{er} septembre 2019
- Adhésion de la commune de St Pal de Senouire à la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier
- Questions diverses

Présents :

Secrétaire de séance : Corinne Pouzol

Nathalie Rambourdin, Mme le Maire ; Brigitte Issartel 1^{er} Adjoint ; Jérôme Flandin, 2^{ème} Adjoint ; Corinne Pouzol, 3^{ème} Adjoint

Fred Diard, Roland Cusol, Caline Forest, Jean-Luc Issartel

Absent : à partir de 20h10 Florence Pourchon

Excusé : Hugo Besson : procuration à Nathalie Rambourdin

Ouverture de Séance

1 – Vente 16 m2 et régularisation cadastre

Régularisation de la voirie communale sur les parcelles cadastrées AE 287- AE 67 et AE 66 et Régularisation de la voirie rurale.

Délibération : vote « Pour » à l'unanimité, 10 présents

2 – Recrutement d'un agent Recenseur

Le prochain recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 15 février 2020.

Isabelle PERREY prendra le rôle de Coordinateur. Il faut faire un arrêté.

Il convient également de recruter un agent chargé de la mission de recensement et Il est donc décidé à l'unanimité qu'Eliane MOUTTET sera l'Agent Recenseur.

Tout pouvoir est donné à Mme le Maire pour procéder à ce recrutement.

- **3 – Modification restructuration de la Compétence garderie scolaire aux Communes au 1^{er} septembre 2019**

La garderie redeviendra payante au 1^{er} septembre 2019.

Elle coûtait à la commune l'an dernier 4 850 € pour l'année.

Un courrier sera envoyé aux parents pour les informer du changement.

Délibération : Prix : 15€/trimestre, soit 5€/mois. Facture en début de trimestre

Horaires : 7h30 – 8h35 et 16h15 - 18h15

Avis favorable : vote « pour » : 10 : total des présents

- **4 – Adhésion de la commune de St Pal de Senouire à la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier**

Vote « Pour » à l'unanimité, 9 présents

- **5 – Questions diverses**

Eglise : Dysfonctionnement des cloches : l'entreprise BODET doit intervenir.,
Le plancher est en très mauvais état. Devis demandé.

Le Pont : à nouveau ouvert depuis fin juillet mais limité à 3.5 tonnes.

OFNIS le 15 août organisés par le Foyer Rural : le Département prendra un arrêté pour interdire le stationnement piétons sur le pont pour des raisons de sécurité.

Comme convenu, un feu d'artifice clôturera cette très belle manifestation pour fêter les 40 ans.

Tour de France : beaucoup de bons retours.

Escalier communal à Condros en mauvais état : en attente de 2 devis.